



ENTRE  
**DORE & ALLIER**  
Communauté de communes

# UFCV



# PROJET PEDAGOGIQUE *Extrascolaire* 2023-2024



santé  
famille  
retraite  
services



Lieu : Accueil de Loisirs, 2 rue des Enfants  
63920 PESCHADOIRES

Tél : 04.73.51.86.21 ou 06.25.14.53.31

## SOMMAIRE

### Préambule

<b>Présentation de l'accueil</b> .....	<b>4</b>
Une convention entre CCEDA et l'association UFCV .....	4
Diagnostic du territoire .....	4
Projet Educatif de la CCEDA.....	4
Spécificités de l'accueil .....	4
Fonctionnement et modalités d'accueil des enfants .....	5
Horaires d'accueil .....	5
Inscription.....	5
Lieu d'accueil du public / aménagement.....	5
Accueil des enfants présentant un handicap .....	6
PAI.....	6
Valeurs de notre Equipe .....	6
<b>L'équipe de l'accueil de loisirs</b> .....	<b>7</b>
L'équipe d'animation.....	7
Le personnel technique .....	7
Rôle de chacun .....	7
<b>Vie quotidienne</b> .....	<b>9</b>
Accueil du matin .....	9
Repas, goûter.....	9
Le temps calme.....	10
Accueil du soir.....	10
Hygiène/Santé .....	10
<b>Activités</b> .....	<b>11</b>
Caractéristiques du public .....	11
Objectifs Pédagogiques .....	12
Postures de l'animateur .....	13
Moyens .....	14
<b>Relations sociales</b> .....	<b>15</b>
Comment vivre ensemble ?.....	16
Les savoirs faire de nos animateurs .....	17
<b>L'espace Jeunes</b> .....	<b>18</b>
Vie quotidienne .....	18
Les activités .....	18
Les séjours .....	19
<b>Règles de vie des adultes</b> .....	<b>19</b>

Le projet pédagogique est notre référent de travail.

Il concerne toutes les personnes employées sur l'accueil.

Ce projet est établi selon les objectifs du projet éducatif de la CCEDA avec comme valeurs la liberté, la justice sociale et la démocratie.

L'accueil doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe d'encadrement, au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur durant l'accueil.

Ce projet ne doit pas être considéré comme fini. Chacun d'entre nous, acteur du centre, doit pouvoir l'enrichir au-delà de sa mise en œuvre.

On se doit d'offrir un accueil de qualité aux enfants, c'est pourquoi l'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.

# Présentation de l'Accueil de Loisirs



## Une convention entre la CCEDA et l'association de l'UFCV

Depuis le 1 septembre 2022, la communauté de communes entre Dore et Allier a fait le choix de déléguer la gestion de l'animation de l'accueil de loisirs à l'association de l'UFCV.

Une convention stipule que l'association de l'UFCV doit mettre en place :

- Un accueil de loisirs 3-11 ans durant les mercredis et les vacances scolaires
- L'animation d'un espace jeunes pendant les vacances scolaires pour les 11-15 ans
- Quatre séjours autour de thématiques différentes pour les 6-15 ans

## Diagnostic du territoire

Le territoire de la CCEDA regroupe 14 communes dont la commune de Peschadoires. Le territoire a un patrimoine naturel riche comme des parcs, des espaces verts, forêts, chemins de randonnée, bords de rivières mais aussi de nombreuses installations sportives. De nombreux acteurs éducatifs sont également présents comme les associations (présentes dans chaque commune), une structure ADAPEI, une médiathèque (avec un point relais à Peschadoires), le musée Départementale de la céramique...

## Projet Educatif de la CCEDA

Les orientations éducatives de la CCEDA se définissent autour de quatre grands axes :

- ✚ Une complémentarité avec le temps scolaire et le temps extrascolaire de l'enfant pour enrichir ses apprentissages.
- ✚ Une offre d'activités éducatives de qualité respectant l'intérêt de l'enfant: une organisation pédagogique adaptée.
- ✚ L'accueil du mercredi doit permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap dans la continuité de l'école inclusive.
- ✚ Une mise en valeur de la richesse du territoire.

## Spécificités de l'accueil

La vie quotidienne des enfants s'organise dans des temps et des espaces aux frontières plus ou moins délimitées ou perméables entre le foyer familial, l'école et le temps libre. Dans ce contexte, l'accueil des enfants en dehors des temps scolaires est naturellement amené à prendre en compte des enjeux éducatifs, mais également des enjeux sociaux et culturels. De fait, ces moments quotidiens font l'objet d'une attention renforcée de la part des parents qui expriment un besoin d'accueil garantissant en premier lieu la sécurité physique, morale et affective de leurs enfants.

Mais ces temps libres sont également porteurs d'enjeux essentiels en matière d'égal accès des enfants

à des propositions de loisirs éducatifs de qualité favorisant la détente, le choix, le développement harmonieux et l'épanouissement de la personnalité ainsi que l'apprentissage de la vie en société.

## Fonctionnement et modalités d'accueil des enfants

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants résidants sur la commune de Peschadoires et aux enfants domiciliés à l'extérieur de la commune.

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans répartis en 3 groupes d'âges :

3-6 ans, 6-8 ans et 8-11 ans

## Horaires d'accueil

L'Accueil de Loisirs est ouvert de 7h15 à 18h30, l'accueil des enfants se fait à la Maison de l'Enfance, 2 rue des enfants.

- *Accueil matin entre 7h15 et 9h00*

Accueil des enfants inscrits à la journée et à la matinée

- *Accueil après-midi avec repas entre 11h30 et 12h30*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas

- *Accueil après-midi entre 13h30 et 14h00*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi + départ de ceux inscrits matin avec repas

- *Départ de 17h00 à 18h30*

Départ échelonné des enfants

## Inscription

Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire doivent être obligatoirement remplis par la famille en début de chaque année scolaire

L'inscription se fait uniquement à la demi-journée avec ou sans repas, elle se fait grâce au portail famille et à l'aide d'identifiants personnels. Le programme détaillé des activités est envoyé par mail à l'ensemble des familles. Après, il est possible en cas d'urgence de s'inscrire par téléphone, auprès de la directrice dans la limite des places disponibles.

La participation financière des familles est appliquée en fonction du quotient familial.

## Lieu d'accueil du public / Aménagement des espaces

Différents locaux sont mis à notre disposition :

- La Maison de l'Enfance qui regroupe l'accueil de loisirs, l'espace jeunes et le relais assistantes maternelles.

Celle-ci est composée de plusieurs salles d'activités, d'un local rangement, d'une cuisine et d'un jardin extérieur.

- La halle des sports qui comporte un terrain de jeux où il est possible de pratiquer tous les sports collectifs, ainsi qu'un dojo, utilisable pour des activités d'expression corporelle

ou des jeux de groupes.

- Un ex-terrain de football est également disponible en face de la maison de l'enfance.

L'aménagement des espaces est très important dans le sens où il correspond, pour l'enfant et ses parents, à la toute première perception. C'est pourquoi ils sont aménagés de manière attrayante, sécurisante et réconfortante.

Dans un même espace, différents « coins » sont créés pour répondre aux différents besoins de l'enfant (lecture, construction, graphisme...). Un tel aménagement favorise son autonomie, en lui permettant de conserver une certaine liberté de mouvement.

## Accueil des enfants porteurs d'un handicap

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, quel que soit son handicap. Dans la continuité de l'école inclusive, les accueils du plan mercredi doivent permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap.

L'accueil se préparera en amont avec la famille pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées. L'équipe sera sensibiliser voire renforcer si cela est nécessaire grâce aux moyens mis à disposition par le DAHLIR (association visant à faciliter l'intégration des enfants au sein des accueils).

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mis sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités, sorties proposés par l'équipe. Des rendez-vous avec la référente DAHLIR seront mis en place afin que l'accueil soit le plus simple possible.

## PAI (projet d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la Famille, l'Education Nationale et la CCEDA, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés en haut du placard dans le bureau de la directrice. Une liste des enfants en PAI a été affichée dans la cuisine à l'accueil de loisirs ainsi qu'à l'intérieur du restaurant scolaire. Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille (tarif repas adapté pour la famille).

## Valeurs de notre Equipe

**SOLIDARITE**

**EPANOUISSEMENT**

**RESPECT**

**PARTAGE**

**TOLERANCE**



# L'équipe de l'accueil de loisirs

L'équipe du centre est composée d'une équipe d'animation et d'une équipe technique.

## L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est avant tout un groupe de travail et de réflexion. Elle doit tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des enfants. Elle est composée de :

- Une directrice diplômée BPJEPS LTP
- Cinq animateurs diplômés BAFA

## Le personnel technique :

Celui-ci fait partie « intégrante » à l'équipe de l'accueil. Installer de bonnes relations paraît indispensable. Il est nécessaire de prendre en compte le travail de chacun. Le personnel est composé de :

- Un cuisinier qui se charge de l'ensemble de la restauration
- Deux agents techniques pour l'hygiène des locaux

## Rôle de chacun

### @ La directrice:

Elle accompagne et forme le personnel selon les attentes et besoins des uns et des autres. Elle anime, motive et accompagne les équipes pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes et de faire en sorte qu'elles soient heureuses de le faire. Elle crée un climat de confiance, de concertation et d'échanges. Elle se donne la possibilité de participer aux activités et d'être en contact quasi permanent avec chacun des membres de l'équipe, afin de les guider si nécessaire, de les encourager, et de pouvoir amener des critiques constructives le cas échéant. En règle générale, elle est responsable de l'accueil de loisirs, elle assure l'organisation, la gestion et le fonctionnement quotidien de celui-ci. Elle a un rôle prépondérant dans la réussite de l'accueil, avec les moyens financiers et humains qui lui sont attribués. Elle est garante des orientations éducatives et pédagogiques et participe à la bonne réalisation des missions suivantes :

- L'encadrement et l'animation de l'équipe.
- La gestion administrative, financière et matérielle de la structure.
- Les relations (communication-information) avec les familles.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Coordonner la transmission des informations à l'intérieur et à l'extérieur.
- La fonction d'assistante sanitaire.
- Veille à la sécurité physique et affective des enfants.
- Optimise les ressources disponibles.

### ⊙ L'équipe d'animation :

Elle a des droits mais aussi des devoirs à l'égard des enfants et de l'équipe à laquelle elle appartient. Les animateurs prennent part au fonctionnement harmonieux des vacances, ils doivent être disponibles et à l'écoute des enfants. Ils ont donc la responsabilité du bon fonctionnement en proposant des activités variées, une ambiance agréable, un langage correct. Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique.

### ⊙ L'animateur :

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique, affective des enfants, ainsi que de leur hygiène.
- Il sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers des activités variées.
- Il devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, **il doit toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.**
- Il prépare correctement ses activités à l'avance.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités et sorties.
- La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenues.

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe de manière active aux réunions de préparation et de bilan.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnels de service...).

Auprès des parents :

- Il sait expliquer et raconter le déroulement de la journée aux familles.
- Il se doit de rassurer les parents si cela est nécessaire.
- En cas de problèmes, il donne le **relais à la directrice qui se chargera d'informer les familles.**



# Vie quotidienne



L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. C'est pourquoi les animateurs doivent respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

L'animateur est un repère, il doit montrer l'exemple aussi bien au niveau de son comportement qu'au niveau de son vocabulaire.

- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe.
- Prendre en compte et respecter les rythmes de vie de l'enfant.

## Accueil du matin :

C'est un moment important car c'est souvent lui qui va conditionner la suite de la journée et donner une première impression aux parents, de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, tonique, être souriant, disponible auprès des enfants et des parents.

L'accueil est échelonné pour respecter au maximum le rythme de chaque enfant, c'est pourquoi, dès son arrivée, l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...).

Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

## Repas, goûter:

**Le repas du midi :** Le temps du repas représente un moment particulier dans la vie en collectivité. C'est un moment d'échange et d'apprentissage. Pour cela l'animateur doit tout mettre en œuvre pour que le calme s'installe et ainsi favoriser l'échange et le contact. D'autant plus que le mercredi, c'est le premier contact avec les enfants présents.

Après, il est important que les enfants participent au bon déroulement de ce temps, par le rangement de la table, avec l'aide de l'animateur.

Au cours du repas, l'animateur doit apprendre aux enfants à partager les différents plats équitablement, éviter le gaspillage, **inviter chacun à goûter** les différents plats, utiliser le couteau et la fourchette pour les plus petits. Ceci les aide dans l'acquisition de leur autonomie.

**Le goûter:** Temps de pause de l'après-midi, il réunit les enfants et les animateurs dans un climat convivial, il permet de faire le lien entre le temps d'activités et la fin de journée. C'est aussi un moment où enfants et animateurs peuvent échanger sur la demi-journée.

## Le temps calme:

Il est nécessaire pour respecter le rythme de chacun. L'animateur doit veiller à ce que les enfants puissent se reposer, en mettant en place des moments calmes durant la journée. Ces moments doivent être adaptés à l'enfant.

Il est différent selon l'âge, diverses possibilités sont offertes.

**Pour les petits :** Nécessité d'un temps de repos à durée variable en fonction des besoins de chacun. Une salle de sieste est mise à leur disposition, elle est aménagée avec des petits lits, oreillers, couvertures et peluches afin de permettre à l'enfant de se sentir bien et de répondre à son besoin de confort et de calme. L'animateur doit tout mettre en place pour que ce moment se passe dans le respect de chacun. Il doit accompagner l'enfant dans ce moment de détente par des lectures d'histoires, de contes, l'écoute d'une musique douce... Il ne doit pas présenter ce temps comme une punition ou du chantage.

**Pour les plus grands :** Il est important que les grands puissent se reposer. C'est un temps dit « informel », « libre », où l'enfant peut choisir de ne rien faire. L'animateur est là pour proposer sans jamais obliger. Différentes petites activités sont proposées à l'enfant : coin lecture, coin détente avec des jeux de sociétés, petites activités manuelles comme les perles. Ce temps doit permettre à l'enfant de se reposer avant le début des activités « plus intense » de l'après-midi.

Ce temps peut être aussi une occasion d'échange, de communication et de partage entre enfants ou avec l'animateur.

## Accueil du soir

C'est un moment important car c'est lui qui va donner une première impression aux parents, de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, tonique, être souriant, disponible auprès des enfants et des parents.

L'accueil est échelonné, c'est le dernier moment de la journée où l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...) suite à sa journée bien remplie (école + accueil). Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

## Hygiène/Santé :

L'animateur devra être vigilant sur l'hygiène de chaque enfant. Il devra montrer aux enfants l'importance d'une bonne hygiène par des gestes simples.

Le lavage des mains s'effectuera avant chaque repas, ainsi qu'après le passage aux toilettes.

En cas d' « oubli » de l'enfant, l'animateur est tenu de laver et de changer l'enfant avec le nécessaire de toilette mis à sa disposition. Cet « oubli » de l'enfant ne doit pas engendrer une quelconque agressivité chez l'animateur. Il doit comprendre et discuter avec l'enfant sans le bloquer.

Les problèmes sanitaires et médicaux ne doivent pas être négligés. L'assistant sanitaire assurera

la surveillance médicale des enfants. Cependant, les mieux placés pour avoir une action préventive et immédiate au niveau médical sont les animateurs. Soyez vigilant sur la tenue vestimentaire des enfants, qui doit être appropriée aux activités et aux conditions météo (casquette, tee-shirt, chaussures, crème solaire...). Faites que chaque enfant s'alimente et boive suffisamment.

Chaque animateur pourra faire face aux petits bobos de tous les jours, chaque intervention devra être notée sur un carnet fourni avec la trousse de secours (nom de l'animateur, nom de l'enfant, date et heure, nature de l'accident, comment l'avez-vous soigné ?), afin que le suivi médical soit le plus facile, rigoureux. Néanmoins, toute intervention, même minime, devra être signalée à la directrice, ici l'assistante sanitaire. Pour cela, des trousse à pharmacie, contenant le nécessaire aux premiers soins, seront mises à disposition des animateurs dans la salle d'eau hors de la portée des enfants.

Aucun médicament doit être donné, sauf ordonnance signé d'un médecin, la directrice se chargera, elle-même, d'effectuer les soins.

Pour chaque déplacement extérieur du centre, l'animateur doit se munir d'une trousse à pharmacie, d'un gilet jaune, ainsi que des fiches sanitaires relatives aux enfants.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

En cas d'accident grave en dehors de la structure ne jamais prévenir la famille soi-même mais en laisser le soin à la directrice. En priorité, joindre les secours puis immédiatement la directrice.

**L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.**

## Activités



### Caractéristiques du Public

Afin de proposer des activités adaptées aux besoins et capacités de notre public, un rappel sur les caractéristiques, besoins et comportements semble nécessaire :

#### Les 3 / 5 ans :

##### ✚ BESOINS :

Besoin de sécurité (doudou, référent, lieux connus...), d'affection, de stabilité. Une vie bien réglée les rassure. Ils aiment communiquer et éprouvent le besoin de faire seul (même si le résultat n'est pas au rendez-vous !). Ils ne se fixent pas longtemps sur une activité car ils aiment en changer très rapidement (30 minutes maximum).

##### ✚ CARACTERISTIQUES :

Ils marchent bien et leur croissance est intense et rapide. La coordination s'affine également en très peu de temps. Ils ont une bonne connaissance de leur corps et ne font pas de différence

entre les garçons et les filles. Leur langage est de plus en plus précis.

✚ **COMPORTEMENTS :**

A 3 ans ils sont dans l'opposition, egocentrique et très observateurs. L'imagination prend son essor : fabulations, goût pour la fiction. C'est l'âge du « pourquoi ». Ils imitent l'adulte (gestes et paroles) et ont une confiance aveugle en eux.

**Les 6 / 8 ans:**

✚ **BESOINS :**

Ils ont besoin de sommeil et de repos, d'efforts physiques et de rythmes différents. Ils aiment rêver, créer découvrir et explorer. Ils sont curieux de tout ! Ils ont besoin de se confronter, de s'affronter et apprécient la compétition. Ils veulent être pris au sérieux. Ils testent les limites, les règles et tentent régulièrement de braver les interdits. Les mensonges apparaissent ! Ils expriment de plus en plus leur besoin d'indépendance.

✚ **CARACTERISTIQUES :**

Leur croissance est forte comme leur attention. Ils sont capables de se fixer sur une activité ou quelque chose qui les intéresse. Leur intelligence est toujours en éveil. Ils sont droits et habiles. Audacieux mais fatigables ils affirment leurs personnalité et leur caractères.

✚ **COMPORTEMENTS :**

Ils sont très curieux du monde réel. Ils échangent de plus en plus avec les autres et se passionnent rapidement (idoles, personnages, jeux, sciences...). Les groupes se forment. Ils s'éloignent des adultes et distinguent plus facilement le vrai de l'imaginaire. Ils s'identifient aux héros qu'ils imitent et auxquels ils s'identifient

**Les 9 / 11 ans:**

✚ **BESOINS :**

Ils ont besoin de sommeil, de repos mais aussi d'effort. La vie collective est très appréciée. Les copains, les règles de vie, la justice et les petits secrets sont très prisés. Ils aiment expérimenter et souhaitent de plus en plus leur indépendance mais dans un milieu sécurisant. Leur rapport à la réalité se fait de plus en plus pressant et souhaitent avoir des explications sur le monde qui les entoure.

✚ **CARACTERISTIQUES :**

La croissance est ralentie. La prise de conscience du corps se fait. Les bases du raisonnement se mettent en place. Les centres d'intérêts entre les filles et les garçons sont différents. Ils prennent leur distance avec les adultes (ils peuvent même être agressifs). Leur esprit critique s'affine.

✚ **COMPORTEMENTS :**

Les activités physiques sont leur terrain de prédilection, même si leur endurance n'est pas au rendez-vous, ils récupèrent vite. Des bandes, des leaders se forment malgré un esprit individualiste. La compétition reste également très prégnante.

## Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'épanouissement physique et culturel de l'enfant.
- Développer l'autonomie, la responsabilisation de l'enfant en lui permettant de faire ses propres choix.
- Susciter l'imagination et la création des enfants.
- Développer l'adresse, l'habileté manuelle de l'enfant.
- Favoriser la découverte d'un environnement différent du cadre de vie habituel.
- Favoriser la constitution d'un groupe dans le respect de chacun.
- Créer un climat où l'enfant devient acteur de ses vacances.

## Postures de l'animateur :

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il peut découvrir par lui-même des activités, sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni n'agisse à sa place. L'animateur est là pour accompagner l'enfant sans le forcer au risque de le bloquer. Les activités proposées par le centre devront, d'une manière générale, être des activités de découverte, mêlant apprentissage technique et/ou compétitif. Les activités devront avoir un attrait ludique afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer.

Par la possibilité offerte à l'enfant de se créer ses propres repères et de participer à la vie en collectivité, l'équipe d'animation favorise la prise d'initiative et la liberté de choix de chacun, de manière à développer l'autonomie de chaque enfant.

Les activités concerneront aussi bien les domaines culturels et artistiques (chants, contes, dessins...), scientifiques et techniques (écologie, petits bricolages...), que les activités physiques et sportives (jeux collectifs, d'opposition, de plein air...). La coopération, l'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe, doivent être développés dans les diverses pratiques, en tenant compte de la singularité de chacun.

Les activités doivent conduire les enfants à développer l'ensemble de leur personnalité et de leurs potentialités, en laissant une place importante à la créativité et à l'imaginaire de chaque enfant.

L'animateur ne doit pas « corriger » ou refaire une activité qui a ses yeux n'aura pas été réussie. Il doit, par le biais des activités, permettre à l'enfant sa « libre expression » et favoriser une ouverture sur d'autres horizons. Par ailleurs, le plaisir de la pratique dans toutes les activités doit être présent.

**L'équipe d'animation devra donc proposer une palette d'activités variées telles que :**

- **Activités à thèmes :** préparer à l'avance par l'animateur lors des réunions préparatoires, il devra être capable de mener son activité auprès des enfants et de la gérer du début jusqu'au rangement du matériel.
- **Activités libres et informelles :** les enfants sont libres de choisir selon leur envie. L'animateur est présent sans imposer une activité particulière. Ces activités favorisent autant l'autonomie que la responsabilisation de l'enfant. Ces moments sont importants pour que l'enfant puisse se « retrouver », se reposer.
- **Activités extérieurs :** des grands jeux devront être mis en place par l'équipe d'animation et devront mêlés action et réflexion. Ils permettent la socialisation des enfants, ils développent la solidarité, aident les enfants à se situer au sein du groupe. L'animateur doit veiller à aucune exclusion d'un enfant, il doit toujours valoriser et féliciter la participation de chaque enfant.
- **Activités extra-centre:** elles sont organisées une à deux fois par semaine, en général à la journée avec pique-nique. Elles sont l'occasion pour l'enfant de découvrir un autre environnement que celui habituel. Ces sorties peuvent être culturelles, sportives ou tout simplement « attractives », elles sont généralement en rapport avec le thème proposé. Durant ces sorties, l'animateur devra respecter des règles strictes de sécurité, il devra se tenir au courant des normes en matière de baignade, promenade, activités sportives spécifiques auprès de la directrice.
- **Après chaque activité,** l'animateur aidé des enfants rangera le matériel pour que chacun apprenne à respecter le matériel, les locaux, autrui : la vie en collectivité nécessite ce respect. Il devra veiller que le matériel utilisé est approprié à la tranche d'âge.

## Moyens

### **Réunion**

Afin de favoriser la dynamique et le bon fonctionnement des vacances une réunion préparatoire chaque semaine est organisée durant les semaines périscolaires. Ces réunions sont là afin de préparer les différentes étapes d'une bonne organisation : échanger sur le projet pédagogique, présenter l'accueil et ses règles, préparer les thèmes, activités, le planning et les menus si nécessaire, communiquer sur les enfants.. Un planning de réunions est distribué en début de chaque période afin que l'équipe d'animation puisse préparer au mieux ce temps.

Ces réunions sont aussi l'occasion d'évaluer la mise en place des objectifs.

Par la suite, une réunion le lundi soir est organisée chaque semaine afin de faire le point sur la semaine passée et à venir.

## @ Communication

Affichage et  
plaquette à  
l'accueil de loisirs



Un site internet de  
la CCEDA et un de  
l'UFCV

Planning  
d'activités détaillé  
par cycle



Invitations à des  
moments festifs

## @ Evaluation

Pour les animateurs stagiaires, des évaluations s'effectueront régulièrement (en début, milieu et fin de vacances), ceci afin de les aider dans leur formation et d'évaluer leur intervention. Ces évaluations se feront grâce à des entretiens entre le stagiaire et la directrice, mais également à l'aide de questionnaires pour aider le stagiaire à se poser différentes questions sur son stage pratique, à se remettre en question, à identifier les points acquis et ceux à développer.

L'évaluation passera également par les enfants grâce à des petits questionnaires « La météo de la journée ». Les animateurs devront aider les enfants les plus petits à remplir ces feuilles de manière régulière et ludique.

Un bilan sera également programmé avec l'ensemble de l'équipe d'animation et chacun des responsables UFCV et CCEDA. Ce bilan permettra d'évaluer les activités, l'organisation générale ainsi que les retours des familles.

## *Relations sociales*



Dans le cadre de leur exercice, nos animateurs sont quotidiennement confrontés à différentes situations qu'ils gèrent au mieux et au plus juste. Le bon sens reste la meilleure des prérogatives !

## Comment vivre ensemble ?

### La vie collective

Les enfants sont confrontés dès le plus jeune âge à la vie collective dans le cadre de leur scolarisation. Dès l'école maternelle, les enfants apprennent à « vivre ensemble » sur tous les temps de la vie quotidienne (activités, toilette, jeux extérieurs...)

Vivre ensemble est la construction d'un chemin progressif vers la citoyenneté. Dans nos activités et au quotidien l'éducation civique, les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie sont prégnantes.

### Le vivre ensemble, vivre en collectivité

Ce thème est un des piliers fondamentaux de l'apprentissage citoyen. Notre société se trouve confrontée à une montée des incivilités et des violences. L'écoute de l'autre et le débat sont des socles des valeurs communes.

### La politesse

Il s'agit d'un ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage et leurs usages en société. Ce savoir-vivre s'acquiert. Il est signe d'une culture, mais aussi d'une forme de « polissage » des comportements humains.

L'apprentissage de la politesse s'accompagne de son usage au quotidien. En effet, un vocabulaire spécifique (les formules de politesse : *Bonjour, Au revoir, Merci, S'il-te-plait*) s'intègre dans les pratiques courantes et les rituels mis en place petit à petit. Les activités de la vie quotidienne s'accompagnent toujours par des échanges oraux et l'ouverture au dialogue est toujours privilégiée. Les animateurs veillent scrupuleusement à montrer le bon exemple.

### La civilité

Souvent confondu avec le terme de politesse. La civilité désigne l'adoption et la mise en pratique par chacun de codes de « bonne manière », le respect des règles de vie en commun. Celles-ci ne sont pas forcément écrites, et l'affiche « des règles de vie ou chartes » renvoient souvent à ce code de bon comportement dans une vie commune. Ils visent le respect mutuel de chacun.

La civilité est une des conditions du respect de la loi. Elle est le fruit individuel de la sagesse qui s'acquiert par l'expérience et se transmet par l'éducation et par la maîtrise de la langue (la politesse). Donc la loi ne peut pas contraindre à la civilité puisqu'elle ne peut être loi sans la civilité.

### L'autorité

Comment avoir de l'autorité ? C'est une question que les animateurs se posent. Il n'y a pas de solution-miracle ! Un animateur qui passe son temps à crier obtiendra sûrement le silence, mais une fois absent, il y a une grande chance que le bruit recommence.

Un « capitaine Crochet » saura se faire obéir, mais pas nécessairement respecté et apprécié des enfants ! Ne pas répondre précisément aux questions des enfants, organiser une activité sans l'avoir bien préparée, punir, autant de situations pour perdre son autorité. Pour gérer cette situation toute l'équipe pédagogique œuvre dans un sens commun pour :

- 🕒 Donner des repères aux enfants dès les 1ers jours en proposant, négociant et



- suggérant... (il y a un temps pour manger, un pour jouer...).
- Ⓞ Etre ferme dès les premiers jours.
- Ⓞ Se préparer aux questions des enfants, surtout les premiers jours (questions sur le périscolaire, la restauration, les activités, les animateurs...).
- Ⓞ Ne pas faire ou dire ce que l'on ne souhaiterait pas entendre (ex : vocabulaire châtié) !
- Ⓞ Avoir une attitude adaptée, (ex : rire en punissant où se positionner au-dessus de lui; il aura l'impression que vous lui donnez un ordre).

## Les savoirs faire de nos animateurs

### Les animateurs adoptent une attitude positive face aux enfants car ils savent :

- Ⓞ Respecter et accorder une confiance à l'enfant,
- Ⓞ Savoir prendre position et ne pas toujours se référer à quelqu'un. Savoir s'adapter et porter de l'intérêt sur ce qu'ils font ou disent.
- Ⓞ Être juste (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagée par le reste de l'équipe).
- Ⓞ Être cohérent envers les enfants et les autres animateurs. Expliquer et réexpliquer si nécessaire les choses non comprises !

### Sanctionner de manière structurée et réfléchie

Toujours adaptée à la faute la sanction doit permettre que le conflit ne se reproduise pas, c'est pourquoi il est important de différencier : les sanctions individuelles, les sanctions collectives et les sanctions pour un petit groupe dont l'attitude est perturbante pour le reste du groupe.

La sanction n'est ni diabolisée ni encensée, mais considérée comme un moyen éducatif parfois nécessaire. Sa mise en application requiert beaucoup de précautions, de clarté et de justice. **Sanctionner** c'est faire preuve d'autorité en confrontant l'enfant à la réalité qui l'entoure. Mais **Punir** c'est malheureusement faire preuve de pouvoir et de puissance en plaçant l'enfant dans une situation de soumission. Dès lors toute l'équipe s'interdit toute punition basée sur la peur ou qui entraîne l'angoisse et une perte de repères chez l'enfant. Elle exclut les paroles qui blessent, qui humilient et les punitions publiques.

La réparation est présentée non pas comme une humiliation mais comme une conséquence logique d'un acte répréhensible et clairement annoncé comme tel.

Réparer un méfait permet à l'enfant de prendre conscience de sa responsabilité.

### Méthodologie pour sanctionner (par ordre de priorité)

- Ⓞ Avertir l'enfant.
- Ⓞ Mettre à l'écart le perturbateur pendant un instant et lui expliquer la situation calmement.
- Ⓞ Faire réparer s'il a détérioré un objet, s'excuser ou ranger...
- Ⓞ Faire participer le perturbateur aux tâches des animateurs (faire ne veut pas dire faire à la place de !), pour lui faire prendre conscience de son erreur.

- Ⓜ Mettre au repos, expliquer que s'il perturbe le groupe ou l'activité, c'est simplement parce qu'il est fatigué. Il faut donc qu'il se repose et qu'il pourra réintégrer le groupe dès qu'il se sent mieux.
- Ⓜ Discussion avec les parents.

*Les animateurs sont ponctuellement face à des situations où certains enfants testent leur résistance à la provocation. Ils ont besoins de se confronter aux adultes pour que ces derniers fixent leurs limites. Cela les rassure.*

## L'Espace Jeunes



### Objectifs pédagogiques :

- ✚ Favoriser l'autonomie du jeune et ainsi lui permettre d'exprimer ses choix, ses envies en termes d'activités.
- ✚ Favoriser l'épanouissement du jeune, en lui permettant de découvrir des activités appropriées à ses besoins, d'autres lieux, et d'autres cultures.
- ✚ Favoriser la citoyenneté du jeune en suscitant l'expression, le positionnement et le choix personnel.

### Vie quotidienne :

L'espace jeunes est ouvert durant toutes les vacances scolaires, il accueille des collégiens. Les journées peuvent être modulées en fonction de leurs envies. Tout au long de la journée, les jeunes pourront proposer des temps d'animation, des temps « libre » ou encore choisir une sortie extérieure en fonction du budget mis à leur disposition. Les jeunes discuteront du déroulement de la journée avec leur animatrice référente.

### Les activités :

Les jeunes ont besoin de se dépenser, c'est pourquoi le choix des activités est important pour correspondre au mieux à leurs attentes et à leurs besoins. Le planning envoyé peut être modifié en fonction des jeunes. L'animateur devra mettre en place des sorties extérieurs comme le vélo, la piscine, les ballades, le Laser Game, le rafting..., pour répondre à la demande des jeunes désirants se dépenser.

L'animateur référent doit, à tout moment, être à l'écoute de son public, il est là pour coordonner leurs envies et leurs attentes. Il les guide dans leurs choix et leur permet également de découvrir de nouvelles activités variées (sportives, culturelles, artistiques, ludiques...).

Un bilan est effectué chaque jour entre les jeunes et l'animatrice référente, il a pour but l'échange des ressentis de l'ensemble du groupe. L'animatrice doit donner la parole à chaque jeune et doit le laisser librement parler. Cette discussion permet au jeune de se sentir écouté et impliqué dans la vie du groupe, il permet également de préparer la semaine suivante.

## Les séjours:

Des séjours sont proposés aux jeunes durant les vacances :

- Un séjour « Sports d'Hiver » qui se déroule au Lioran pour un groupe de 16 adolescents et 3 animateurs avec un hébergement en dur. Au programme ski alpin et découverte de la nature environnante...
- Un séjour « Sportif » pour un groupe de 18 adolescents et 3 animateurs avec un hébergement sous tentes.

## Règles de vie des adultes

Rappelons que travailler dans un accueil de loisirs est un travail et non un loisir. Les adultes présents sur le séjour s'engagent à respecter durant tout leur temps de travail, les règles de vies suivantes, afin que le travail se passe dans un cadre convivial et cordial:

- **Aucune sanction corporelle n'est tolérée.**
- **Respecter le projet pédagogique.**
- **Votre vie privée vous appartient et ne regarde pas les participants de l'accueil de loisirs (adultes et enfants).**
- **Respecter l'interdiction de fumer:**
  - Dans les locaux
  - En présence des enfants (des temps de pause seront tolérés à l'extérieur du centre à conditions que les animateurs n'en abusent pas).
- **Respecter l'usage des portables:**
  - Interdiction de recevoir des appels ou même d'appeler pendant les activités.
  - L'usage est toléré pendant les temps de pause des animateurs.
  - Le portable est interdit à table avec la présence des enfants.
- **Chaque personne de l'équipe aura le droit à des pauses dans la journée: elles seront prises obligatoirement en dehors des temps d'activités et quand l'encadrement le permettra. Il est impératif de communiquer à l'équipe son absence même courte.**